

CHARTRE D'UTILISATION DU COMPTE INSTAGRAM JEUNESSE VAL DE SARTHE

Contenu publié le 06/09/2024 afin de préciser aux utilisateurs du compte les conditions pour une utilisation respectueuse, paisible et conviviale

Chaque Instagrameur, en s'abonnant et en interagissant avec le compte Jeunesse Val de Sarthe, accepte sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses interventions sur le compte, à la respecter. Chacun peut restreindre et de ne plus suivre le compte à tout moment en utilisant les fonctionnalités proposées par Instagram.

Les administrateurs du compte Instagram se réservent le droit de modifier cette charte à tout moment sans avis préalable. Il est donc conseillé aux utilisateurs de consulter régulièrement la dernière version disponible sur le [site internet www.val-de-sarthe.fr](http://www.val-de-sarthe.fr)

Le compte officiel Jeunesse Val de Sarthe sur Instagram se veut un espace d'informations en lien avec le service Jeunesse de la Communauté de Communes du Val de Sarthe, et aussi un espace de dialogue et d'échange respectueux. Le savoir-vivre et la politesse sont donc de rigueur.

RÈGLES DE BONNE CONDUITE & MODÉRATION DES CONTRIBUTIONS

Tous les Instagrameurs sont invités à réagir aux contenus qui sont publiés, à les liker, les partager et à poster des commentaires à condition de respecter certaines règles de courtoisie. Les contributions peuvent faire l'objet d'une modération a posteriori, c'est-à-dire après leur publication. Ainsi, la Communauté de Communes du Val de Sarthe en tant qu'administrateur du compte Jeunesse Val de Sarthe se réserve le droit de supprimer des commentaires, sans préavis, qui ne respecteraient pas les règles de bienséance suivantes et les dispositions légales. De ce fait, et pour éviter de voir votre contribution modérée :

- Exprimez-vous poliment et dans un langage compréhensible par tous,
- Utilisez la langue française,
- Ne postez pas plusieurs fois le même commentaire,
- N'entamez pas de discussions hors sujet (vos commentaires doivent être en accord avec le sujet proposé) ou à caractère privé,
 - Ne diffusez pas d'annonces commerciales, de coordonnées personnelles ou des contributions contenant des images, vidéos ou liens inappropriés,
 - Respectez la vie privée d'autrui : il est interdit de publier le numéro de téléphone, l'adresse électronique ou postale d'autrui. Il en va de même pour des informations ayant trait à la vie privée de quelqu'un, et notamment de sa famille,
 - Respectez la loi : les activités illégales sous toutes leurs formes, notamment la copie ou la distribution non autorisée de logiciels, de photos et d'images, le harcèlement, les trafics prohibés, la diffamation, l'injure, les propos obscènes, l'incitation à la violence ou à la haine sont interdites sur ce compte, y compris si vous vous exprimez sous un pseudonyme. Sont également interdits : le prosélytisme religieux ou les attaques envers une religion, les propos racistes ou xénophobes, la pornographie, la pédophilie, le révisionnisme et le négationnisme. Les commentaires dont le contenu serait contraire aux droits d'auteur ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit au respect de la vie privée ou toute publication qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur seront également supprimés.

Les échanges doivent être collectifs : les critiques et expressions de désaccord doivent être argumentées et ne pas dériver vers de l'invective ou des prises à parties d'autres participants.

Les abonnés du compte Instagram Jeunesse Val de Sarthe qui continuent, après une première suppression ou avertissement, à ne pas respecter ces règles pourront voir leur accès bloqué.

Enfin, en cas d'attaque ou de fraude informatique (loi du 5 juillet 1988) sur le compte, nous nous réservons le droit de suppression sans préavis de l'ensemble des messages concernés. Le non-respect de cette charte donnera lieu à un signalement de ce commentaire en « Contenus abusifs » en cas de comportements ou contenus illicites répétés.

Il est important de noter que les commentaires publiés par les abonnés du compte Jeunesse Val de Sarthe de la Communauté de Communes du Val de Sarthe n'engagent que leurs auteurs.

PHOTOGRAPHIES ET VIDÉOS

Avant publication, les photographies et les vidéos publiées font l'objet d'une autorisation du droit à l'image accordée gracieusement par chaque personne, à la Communauté de Communes du Val de Sarthe. Toute personne s'estimant lésée dans la publication d'une ou plusieurs photographies pourra toutefois demander le retrait du cliché par simple mail à animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr

Le service Commun Communication de la Communauté de Communes du Val de Sarthe sera informé de cette décision et la photographie sera retirée dans les meilleurs délais, sous réserve que la demande soit cohérente et justifiée.

La Communauté de Communes du Val de Sarthe se réserve le droit de ne pas appliquer cette mesure pour les vidéos.

RÉPONSES AUX DEMANDES VIA LE COMPTE INSTAGRAM

Si vous souhaitez vous adresser au service Jeunesse de la Communauté de Communes du Val de Sarthe ou à un autre service, veuillez envoyer un message en privé sur le compte Instagram Jeunesse Val de Sarthe. Les demandes feront l'objet d'une réponse automatique, puis elles seront étudiées et renvoyées vers les services de la Communauté de Communes du Val de Sarthe.

Vous pouvez également écrire un courrier à la Communauté de Communes du Val de Sarthe, 29 rue du Onze-Novembre, BP 26, 72 210 La Suze-sur-Sarthe.